

11 mars 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,  
Président de la 65ème Session de l'Assemblée Générale,  
à l'occasion du débat thématique informel sur l'investissement et  
financement au service des capacités de production dans les pays les  
moins avancés**

Monsieur le Secrétaire général,  
Monsieur le Vice-Premier Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à ce débat thématique informel de la 65ème session de l'Assemblée générale, consacré à l'investissement et au financement au service des capacités de production dans les pays les moins avancés. Certains d'entre vous ont passé de longues heures en avion pour être avec nous aujourd'hui, je les en remercie tout particulièrement.

Le développement et la réduction de la pauvreté sont l'une des thématiques centrales de la 65ème session de l'Assemblée générale. Notre session s'est ouverte, en septembre dernier, avec la Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La communauté internationale y a réaffirmé son engagement à éradiquer l'extrême pauvreté et à réaliser l'ensemble des OMD d'ici 2015, et, pour ce faire, à redoubler d'efforts.

Les contraintes spécifiques des pays les moins avancés pour atteindre les objectifs du Millénaire ont été rappelées lors de la manifestation parallèle sur les pays les moins avancés et les OMD. Je l'ai dit à cette occasion et je le répète aujourd'hui : c'est à notre capacité à réaliser les OMD dans les pays les moins avancés que nous pourrions véritablement mesurer notre succès.

Pour accélérer les progrès dans la réalisation des OMD et pour assurer que ces progrès soient durables, il est essentiel d'avoir, dans les pays les moins avancés, des conditions-cadre qui stimulent l'investissement et la création d'emplois. C'est en s'appuyant sur les ressorts de la croissance économique que les pays les moins avancés prendront leur élan.

Les pays les moins avancés sont souvent décrits comme les plus pauvres et les plus vulnérables de la communauté internationale. Ils se heurtent à des problèmes structurels, ils ont été durement affectés par les trois crises – économique, alimentaire et énergétique – que le monde vient de traverser. Ces pays risquent d'être pénalisés à nouveau par l'envolée actuelle des prix du pétrole. Ils sont aussi touchés de manière disproportionnée par les effets du changement climatique.

Malgré ces contraintes, certains des pays les moins avancés ont connu de forts taux de croissance. Ainsi, avant la crise, le groupe dans son ensemble avait même dépassé l'objectif de croissance de

7% visé par le Programme d'Action de Bruxelles. Plusieurs pays d'Afrique ont été, au long de la décennie écoulée, parmi les économies les plus vigoureuses de la planète et ont réussi à diminuer la pauvreté en créant des emplois.

Mais trop souvent, les succès restent fragiles. La croissance se limite aux activités extractives et aux produits de base, secteurs qui sont peu créateurs d'emplois, qui sont isolés du reste de l'économie nationale et exposés aux aléas de la conjoncture mondiale. Le renforcement des capacités productives et la diversification des économies sont indispensables pour assurer une croissance soutenue et qui bénéficie à l'ensemble de la société.

Comment y parvenir? Quelles sont les stratégies nationales pour accroître les capacités productives? La qualité des institutions et des politiques mises en œuvre au niveau national est déterminante. Il faut intensifier les réformes pour renforcer l'état de droit, le respect des droits de l'homme et des institutions démocratiques ; il faut lutter davantage contre la corruption. La garantie des droits fondamentaux, notamment du droit de propriété, mais aussi la mise en place de structures de marché solides sont les conditions indispensables pour stimuler l'investissement, mobiliser les ressources domestiques, augmenter les capacités productives et créer des emplois.

Ce sont ces aspects que je vous invite à explorer au cours de notre première table ronde ce matin.

Mais aujourd'hui moins que jamais, dans notre monde globalisé, toutes ses mesures prises au niveau national ne peuvent se faire dans l'hypothèse du 'ceteris paribus', toutes choses égales par ailleurs, chère aux économistes. L'environnement international doit être d'une nature et d'une qualité propres à soutenir les pays les moins avancés dans leur effort. L'aide publique au développement, qui pour de nombreux pays les moins avancés, reste une source majeure de financement, doit appuyer leurs stratégies nationales de développement du secteur privé, des investissements et du commerce. Les infrastructures productives, l'agriculture, l'industrie et les services comme le tourisme doivent recevoir une attention particulière.

Dans un souci de cohérence des politiques pour le développement, il faut que le cadre international pour le commerce, l'investissement et le transfert des technologies soit favorable au développement et à la diversification des économies des pays les moins avancés. En particulier, la conclusion du cycle de Doha, l'extension des préférences pour l'accès libre et sans quota à tous les produits des pays les moins avancés ainsi que l'adoption d'accords d'investissement sont essentiels.

Notre deuxième table ronde traitera ainsi des mécanismes internationaux permettant aux pays les moins avancés de mettre en valeur leurs avantages comparatifs.

Mesdames et Messieurs,

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres » : plusieurs d'entre vous le savent déjà, cette phrase me tient à cœur, elle est extraite de la constitution de mon pays, la Suisse. Réduire la pauvreté et la vulnérabilité des pays les moins avancés, nous le

devons à leurs populations démunies, mais c'est aussi une contribution importante à un monde plus prospère, plus sûr, plus dynamique, plus démocratique et plus uni.

Je souhaite que nous ayons aujourd'hui un dialogue de qualité qui contribue à la préparation de la quatrième conférence des pays les moins avancés qui aura lieu à Istanbul du 9 au 13 mai 2011. Je souhaite que nous apportions, en particulier, des éléments utiles aux négociations actuellement en cours pour formuler un plan d'action pour le partenariat au développement des pays les moins avancés dans la décennie à venir. Je formulerai un certain nombre de conclusions à l'issue cette journée, qui seront disponibles sur le site internet de la Présidence et serviront de document de référence.